



Commission européenne



## L'APRÈS-ROME GÉRER LES FLUX MIGRATOIRES



«Trop de personnes trouvent encore la mort en Méditerranée. Nous avons mis en œuvre des actions en vue de remédier à cette situation, mais nous devons faire davantage. Avant tout, la stabilité en Libye et dans la région dans son ensemble est indispensable. Tout en continuant à soutenir ce processus, nous pouvons promouvoir des actions qui contribueront à changer le cours des choses, à sauver des vies et à démanteler le modèle économique des passeurs et des trafiquants, ce qui aura également une incidence sur les flux en direction de l'Europe.»

Président Jean-Claude Juncker, 25 janvier 2017

Les migrations font partie de l'histoire de l'humanité. Aujourd'hui, les populations qui tentent de gagner les rivages de l'Europe le font pour différentes raisons et par différents moyens. Elles cherchent à emprunter des voies légales, mais elles sont également prêtes à risquer leur vie pour échapper à l'oppression politique, à la guerre et à la pauvreté, ainsi que pour accéder au regroupement familial, à la création d'entreprise, aux connaissances et à l'éducation. Chaque migration raconte une histoire personnelle. Au cours des 20 dernières années, l'Union européenne a mis en place des normes communes en matière d'asile, qui comptent parmi les plus élevées au monde. Quant aux migrations, la politique européenne a progressé à pas de géant ces deux dernières années, sous l'effet de l'agenda européen en matière de migration proposé en mai 2015 par la Commission Juncker. Si une ligne de conduite plus homogène se dégage peu à peu pour faire face au phénomène, il reste beaucoup à faire, dans la durée, pour en recueillir les bienfaits et en surmonter les écueils d'une manière cohérente et globale.

En 2015, 2016 et 2017, les opérations menées par l'UE se sont traduites par:



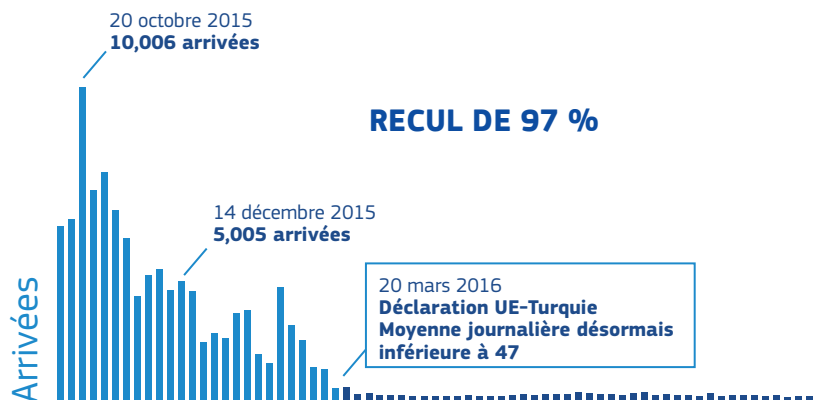
plus de 520 000 vies sauvées



plus de 2 100 trafiquants et passeurs présumés interpellés



387 navires neutralisés



### Déclaration de Rome:

«Nous nous engageons à œuvrer à la réalisation d'une Union où tous les citoyens se sentent en sécurité et peuvent se déplacer librement, dont les frontières extérieures sont sécurisées et qui dispose d'une politique migratoire efficace, responsable, s'inscrivant dans la durée et respectant les normes internationales.»

## LE DÉFI

La crise des réfugiés, qui a provoqué l'afflux de 1,2 million de personnes en Europe en 2015, est d'une ampleur inédite depuis la seconde guerre mondiale. Cela a suscité un vif débat entre les États membres sur la solidarité et la responsabilité, et une remise en question plus large de l'avenir de la gestion des frontières et de la libre circulation à l'intérieur de l'Europe. Pour les 1,7 million d'Européens qui se déplacent chaque jour vers un État membre autre que le leur et pour les centaines de millions de personnes qui voyagent à travers l'Europe pour motifs familiaux, touristiques ou professionnels chaque année, les frontières appartiennent au passé. Or, pour la première fois depuis l'effondrement des murs il y a une génération, les crises récentes ont conduit au rétablissement temporaire des contrôles à certaines frontières intérieures de l'Europe.

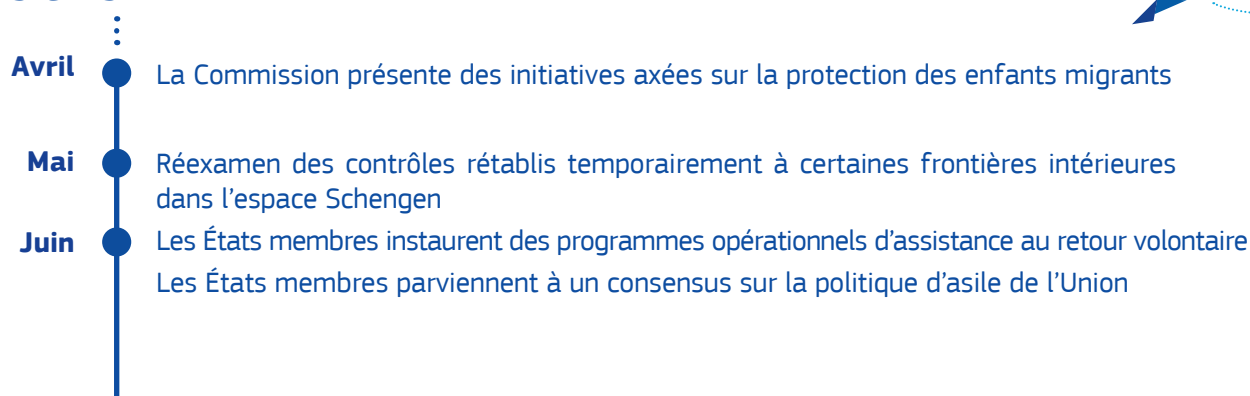
Il est donc temps à présent d'examiner comme l'Europe peut se doter d'«une politique migratoire responsable et s'inscrivant dans la durée», ainsi que les dirigeants l'ont appelée de leurs vœux dans la **déclaration de Rome** du 25 mars 2017.

## LA VOIE À SUIVRE

Tous les acteurs doivent collaborer pour qu'une politique européenne commune en matière de migration voie le jour. L'agenda européen en matière de migration présenté en mai 2015 par la Commission a souligné la nécessité d'élaborer une approche globale de la gestion des migrations. Depuis lors, un certain nombre de mesures ont été prises pour relever le défi immédiat que constitue la crise des réfugiés et la Commission a mis en place tous les fondements nécessaires à une approche européenne afin de garantir des frontières sûres, des procédures équitables et un système durable capable d'anticiper les problèmes. Le corps européen de garde-frontières et de garde-côtes, dont la création a été approuvée en un temps record, est entré en service en décembre 2016. À présent, l'engagement des États membres à partager les responsabilités et à faire preuve de solidarité doit encore s'exprimer concrètement, par un investissement et un engagement conjoints pour faire en sorte que ce corps européen soit pleinement opérationnel dans les meilleurs délais. Les propositions de la Commission relatives à la réforme du régime d'asile européen commun doivent désormais être rapidement adoptées et les décisions collectives déjà prises, intégralement mises en œuvre.

Le **Livre blanc sur l'avenir de l'Europe** admet que, quel que soit le scénario que l'Union décide d'adopter, la politique dans le domaine des migrations et des frontières sera un dossier crucial. Dans quatre des cinq scénarios envisagés, il est probable que la gestion des frontières extérieures, les politiques d'asile et la lutte contre le terrorisme fassent l'objet d'une coopération et d'une coordination. La question centrale qui se pose à l'Europe est de savoir si cette coopération sera systématique et effective ou pas.

## DATES CLÉS

- 
- ⋮
  - Avril** ● La Commission présente des initiatives axées sur la protection des enfants migrants
  - Mai** ● Réexamen des contrôles rétablis temporairement à certaines frontières intérieures dans l'espace Schengen
  - Juin** ● Les États membres instaurent des programmes opérationnels d'assistance au retour volontaire  
Les États membres parviennent à un consensus sur la politique d'asile de l'Union